



Droit d'un associé dans une sarl

Par **chantal**, le **03/02/2009** à **14:54**

bonjour, je suis associée d'une sarl à 50%, mais la gérante ne me dis rien sur le fonctionnement de l'entreprise, quels sont mes droits ais-je acces à certains renseignements , comment faire, merci, cordialement